

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**La MRC des Laurentides et sa CDE invitent leurs partenaires à passer à l'action
pour réduire les impacts de la pénurie de main-d'œuvre**



Saint-Faustin-Lac-Carré, le 16 janvier 2020 – C'est le jeudi 9 janvier dernier que la MRC des Laurentides et sa Corporation de développement économique (CDE) ont invité les acteurs du milieu à se concerter, déployer ensemble la **Stratégie Emploi** et à former le **Comité Action Emploi**. Un plan d'action à responsabilités partagées ciblant principalement l'attraction, le recrutement et la fidélisation de la main-d'œuvre a été convenu.

L'objectif de cette **Stratégie Emploi** est de créer une synergie entre les différents partenaires pour favoriser une collaboration accrue et encourager les initiatives efficaces et durables. C'est d'ailleurs ce qu'avait expliqué Mme Nancy Pelletier, directrice générale de la MRC des Laurentides lors de la rencontre: « *C'est en joignant nos efforts que nous pourrions assurer la cohérence et l'engagement des actions quant à la problématique de la pénurie de main-d'œuvre.* »

M. Paul Calce, directeur général de la CDE a enchaîné sur l'urgence d'agir et que « *le travail se fasse en étroite collaboration entre tous les acteurs concernés et que leur participation est essentielle et attendue pour assurer la survie et la croissance des entreprises sur le territoire.* »

Un milieu prêt à s'engager

Étaient présents lors de l'événement des partenaires provenant de différents organismes et entreprises sur le territoire de la MRC des Laurentides, reliant ainsi des secteurs d'activité distincts tels que la santé, l'éducation, le milieu des affaires, celui du municipal et bien d'autres. Des représentants du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, des organismes reliés à l'immigration, *Emploi Québec*, les chambres des commerces, la Commission scolaire des Laurentides, les organismes d'aide à l'emploi ont participé à la rencontre où le désir de collaborer pour être proactif était palpable.

5 axes privilégiés

Lors de cette rencontre Mme Suzanne Gagnon, consultante, agissant à titre de présidente du **Comité Action Emploi**, a expliqué qu'une analyse récente des initiatives sur le territoire a permis de dégager plusieurs constats et de mettre en lumière cinq (5) axes de travail, rassemblés dans la **Stratégie Emploi**. Les axes consistent par exemple à :

- Créer un réel avantage compétitif sur le territoire, cela pourrait se traduire par des stratégies pour mettre de l'avant les plus-values telles que la panoplie d'emplois de qualité offerts dans la région.
- Diminuer le taux de roulement dans les entreprises avec, entre autres, la fidélisation des employés. Pour y arriver, des solutions seront mises en place en ce qui a trait principalement aux emplois saisonniers et à temps partiel.
- Maximiser l'apport de groupes spécifiques de la population tels que les retraités, les jeunes diplômés, les personnes ayant des limitations afin de leur permettre d'intégrer ou réintégrer le marché de l'emploi.

- Attirer des personnes issues de l'immigration à venir s'établir dans notre région par des missions de recrutement provinciales ou à l'international. Parallèlement, offrir de la formation sur la diversité culturelle aux entreprises ainsi qu'un accompagnement aux villes et municipalités pourrait permettre d'adopter des pratiques encore plus accueillantes et inclusives.

Pour en apprendre davantage sur les axes de la *Stratégie Emploi* ou pour faire partie de cette mobilisation, communiquez avec Mme Rachel Pouliot, Conseillère, Attractivité et Partenariats en emploi à la CDE de la MRC des Laurentides au : (819) 681-3373 poste 1409 ou à emploi@cdemrclarentides.org .

- 30 -

Source

Gabrielle Dagenais

Communications

819 425-5555 / 819 326-0666 poste 1048

gdagenais@mrclarentides.qc.ca

MRClaurentides.qc.ca